



Budget participatif



COMMUNE DE TENNEVILLE

BUDGET PARTICIPATIF – 2022

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

– « Titre du projet »

⇒ **Porteurs de projet**

A. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE LE FOYER ASBL

REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

Nom de l'association : **LE FOYER**

Adresse : **Route de Bastogne n° 1 6970 Tenneville**

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom : **Wilvers François**

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.
- Statuts de l'association

Date et signature :

12/02/2022

Wilvers

B. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS.

REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
...			

⇒ **Le projet**

C. RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ? (12 lignes maximum)

Installation d'un équipement de sonorisation de salle (haut-parleur, table de mixage, micro sans fil, etc...) qui permettra aux occupants de la salle de pouvoir diffuser de la musique lors de leurs évènements.

Cela permettra aux conférenciers, à la cldr, etc... d'avoir un équipement optimal pour les présentations à réaliser.

Nous souhaiterions également installer un grand écran de 85 pouces. Celui-ci possèdera toutes les connections possibles afin de raccorder un pc afin de diffuser des films, des présentations.

A terme, nous souhaiterions que la salle puisse être connectée au réseau proximus (via le câble et le wifi).

2. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Tenneville ?

Ces installations ont pour but de faciliter les conférences, festivités, et éviter à tout un chacun de devoir finalement louer du petit matériel pour les organiser.

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

Nous pensons que les effets de la population seront positifs. En effet, un grand nombre occupe cette salle pour différentes raisons. Cet équipement permettra de proposer des nouveautés à la salle qui, nous en sommes convaincu, rendront la vie plus facile aux occupants.

4. Description du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.

Salle du Foyer des Jeunes en dessous de l'Eglise de Tenneville.

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

Equipement de sonorisation

Grand écran

c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum 5000€ soit 25 % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

Les Investissement sont des dépenses non régulières, qui relèvent du budget extraordinaire, avec un objectif de long terme. Pour rappel les frais de fonctionnement sont exclus, donc toutes les charges et dépenses régulières, nécessaires au fonctionnement du projet (exemple : frais d'électricité, de téléphone, entretiens, etc.) ne seront pas acceptés.

Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider.

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Equipement audio (haut-parleur, table de mixage, lecteur cd, bluetooth, etc....	1	2.500 euros	2.500 €
Grand écran (85 pouces)	1	2.500 euros	2.500 €

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : **5.000 euros**

- d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

La Durabilité du projet = le caractère durable du projet en matière environnementale, sociale ou économique (c'est-à-dire qui prend en compte l'avenir de la planète) ET en en terme de pérennité (c'est-à-dire de nature à durer longtemps)

Le projet pourra clairement permettre à un plus grand nombre de personnes (même les personnes avec moins de moyens) de louer une salle a un prix attractif avec un matériel de sonorisation et vidéo. Ces personnes ne devront finalement plus dépenser pour ce type d'équipements. Sachant que les équipements sont déjà là, ils auront peut-être plus de facilité à louer la salle plutôt que de s'empêcher une organisation.

- e. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond.

- ☐ La commune
- ☒ **Par nous, porteur de projet**

5. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

Nous vous présentons cette demande pour l'acquisition du matériel. Nous nous occuperons de faire les installations et au besoin de demander à un installateur de venir. La main d'œuvre sera assumée sur fonds propre de l'asbl.